

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007178500097	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC CHAUNY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 21612 - Service des eaux - Régie (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	30
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	32
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 270 921,78	3 994 202,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 276 719,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 270 921,78	5 270 921,78

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 544 671,50	1 914 198,77
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	191 358,54	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 178 168,73	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 914 198,77	1 914 198,77

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 185 120,55	7 185 120,55
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 739 943,00	0,00	3 214 799,97	3 214 799,97	3 214 799,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	173 200,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
014	Atténuations de produits	778 000,00	0,00	727 000,00	727 000,00	727 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 691 143,00	0,00	4 096 799,97	4 096 799,97	4 096 799,97
66	Charges financières	26 304,00	0,00	23 856,81	23 856,81	23 856,81
67	Charges exceptionnelles	32 480,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 849 927,00	0,00	4 160 656,78	4 160 656,78	4 160 656,78
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 330 046,00	0,00	958 265,00	958 265,00	958 265,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	173 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 503 046,00	0,00	1 110 265,00	1 110 265,00	1 110 265,00
TOTAL		6 352 973,00	0,00	5 270 921,78	5 270 921,78	5 270 921,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 270 921,78
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 908 410,00	0,00	3 980 000,00	3 980 000,00	3 980 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	372,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 908 782,51	0,00	3 980 000,00	3 980 000,00	3 980 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 909 282,51	0,00	3 980 000,00	3 980 000,00	3 980 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 257,00	0,00	14 202,00	14 202,00	14 202,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 257,00	0,00	14 202,00	14 202,00	14 202,00
TOTAL		4 924 539,51	0,00	3 994 202,00	3 994 202,00	3 994 202,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 276 719,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 270 921,78
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 096 063,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	272 400,00	108 474,00	93 077,00	93 077,00	201 551,00
21	Immobilisations corporelles	174 498,25	30 512,73	60 000,00	60 000,00	90 512,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 266 361,24	48 993,58	1 118 827,23	1 118 827,23	1 167 820,81
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 713 259,49	187 980,31	1 271 904,23	1 271 904,23	1 459 884,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 556,00	3 378,23	58 565,27	58 565,27	61 943,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	60 556,00	3 378,23	58 565,27	58 565,27	61 943,50
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 773 815,49	191 358,54	1 330 469,50	1 330 469,50	1 521 828,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 257,00		14 202,00	14 202,00	14 202,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	215 257,00		214 202,00	214 202,00	214 202,00
	TOTAL	1 989 072,49	191 358,54	1 544 671,50	1 544 671,50	1 736 030,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	178 168,73
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 914 198,77
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	153 600,00	0,00	234 406,50	234 406,50	234 406,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	153 600,00	0,00	234 406,50	234 406,50	234 406,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	177 320,13	0,00	369 527,27	369 527,27	369 527,27
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	177 320,13	0,00	369 527,27	369 527,27	369 527,27
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	330 920,13	0,00	603 933,77	603 933,77	603 933,77
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 330 046,00		958 265,00	958 265,00	958 265,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	173 000,00		152 000,00	152 000,00	152 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 703 046,00		1 310 265,00	1 310 265,00	1 310 265,00
	TOTAL	2 033 966,13	0,00	1 914 198,77	1 914 198,77	1 914 198,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 914 198,77
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 096 063,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 214 799,97		3 214 799,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	155 000,00		155 000,00
014	Atténuations de produits	727 000,00		727 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	23 856,81	0,00	23 856,81
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	40 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	152 000,00	152 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		958 265,00	958 265,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 160 656,78	1 110 265,00	5 270 921,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 270 921,78
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 202,00	14 202,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	61 943,50	0,00	61 943,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	201 551,00	0,00	201 551,00
21	Immobilisations corporelles (6)	90 512,73	0,00	90 512,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 167 820,81	200 000,00	1 367 820,81
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 521 828,04	214 202,00	1 736 030,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	178 168,73
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 914 198,77
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 980 000,00		3 980 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	14 202,00	14 202,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 980 000,00	14 202,00	3 994 202,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 276 719,78
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 270 921,78
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	234 406,50	0,00	234 406,50
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		152 000,00	152 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		958 265,00	958 265,00
Recettes d'investissement – Total		234 406,50	1 310 265,00	1 544 671,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	369 527,27
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 914 198,77
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 739 943,00	3 214 799,97	3 214 799,97
605	Achats d'eau	240 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 100,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 500,00	11 200,00	11 200,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6066	Carburants	2 450,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	300,00	300,00
611	Sous-traitance générale	323 998,00	324 000,00	325 500,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 900,00	1 000,00	1 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 795,00	3 000,00	1 500,00
6156	Maintenance	11 800,00	51 100,00	51 100,00
617	Etudes et recherches	0,00	5 049,97	5 049,97
618	Divers	5 650,00	11 250,00	11 250,00
6226	Honoraires	100,00	100,00	100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	0,00	300,00	300,00
6237	Publications	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	400,00	400,00	400,00
6356	Redevances occupat° domaine public	50,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 985 000,00	2 622 200,00	2 622 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	173 200,00	155 000,00	155 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	173 000,00	155 000,00	155 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	140,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	60,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	778 000,00	727 000,00	727 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	556 000,00	577 000,00	577 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	222 000,00	150 000,00	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 691 143,00	4 096 799,97	4 096 799,97
66	Charges financières (b) (8)	26 304,00	23 856,81	23 856,81
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 500,16	24 119,00	24 119,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	751,67	-262,19	-262,19
6618	Intérêts des autres dettes	52,17	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	32 480,00	40 000,00	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	32 080,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	400,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	100 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 849 927,00	4 160 656,78	4 160 656,78
023	Virement à la section d'investissement	1 330 046,00	958 265,00	958 265,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	173 000,00	152 000,00	152 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	173 000,00	152 000,00	152 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 503 046,00	1 110 265,00	1 110 265,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 503 046,00	1 110 265,00	1 110 265,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 352 973,00	5 270 921,78	5 270 921,78

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			5 270 921,78

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	4 170,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 432,19
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-262,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 908 410,00	3 980 000,00	3 980 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	970 000,00	823 800,00	823 800,00
70118	Autres ventes d'eau	20 700,00	19 600,00	19 600,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	350 000,00	294 850,00	294 850,00
70128	Autres taxes et redevances	94 000,00	101 650,00	101 650,00
704	Travaux	22 710,00	24 250,00	24 250,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 004 000,00	2 289 600,00	2 289 600,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	146 000,00	110 900,00	110 900,00
7064	Locations de compteurs	260 000,00	231 050,00	231 050,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	0,00	34 400,00	34 400,00
7068	Autres prestations de services	41 000,00	49 900,00	49 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	372,51	0,00	0,00
7588	Autres	372,51	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 908 782,51	3 980 000,00	3 980 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 909 282,51	3 980 000,00	3 980 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 257,00	14 202,00	14 202,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 257,00	14 202,00	14 202,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 257,00	14 202,00	14 202,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 924 539,51	3 994 202,00	3 994 202,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 276 719,78
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 270 921,78
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	272 400,00	93 077,00	93 077,00
2031	Frais d'études	192 000,00	93 077,00	93 077,00
2051	Concessions et droits assimilés	80 400,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	174 498,25	60 000,00	60 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	11 615,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	42 564,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 483,26	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	3 865,03	50 000,00	50 000,00
2155	Outils industriel	3 111,96	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	60 359,00	0,00	0,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217561	Service distribut° d'eau (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 266 361,24	1 118 827,23	1 118 827,23
2313	Constructions	1 548,20	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 264 813,04	30 000,00	30 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	1 088 827,23	1 088 827,23
Total des dépenses d'équipement		1 713 259,49	1 271 904,23	1 271 904,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 556,00	58 565,27	58 565,27
1641	Emprunts en euros	59 500,73	57 510,00	57 510,00
1681	Autres emprunts	1 055,27	1 055,27	1 055,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		60 556,00	58 565,27	58 565,27
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 773 815,49	1 330 469,50	1 330 469,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	15 257,00	14 202,00	14 202,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	15 257,00	14 202,00	14 202,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	10 289,85	8 331,00	8 331,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 709,15	3 709,00	3 709,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	605,00	605,00	605,00
13918	Autres subventions d'équipement	653,00	1 557,00	1 557,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		215 257,00	214 202,00	214 202,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 989 072,49	1 544 671,50	1 544 671,50

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	191 358,54
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	178 168,73
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 914 198,77
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	153 600,00	234 406,50	234 406,50
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	153 600,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	234 406,50	234 406,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		153 600,00	234 406,50	234 406,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	177 320,13	369 527,27	369 527,27
1068	Autres réserves	177 320,13	369 527,27	369 527,27
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		177 320,13	369 527,27	369 527,27
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		330 920,13	603 933,77	603 933,77
021	Virement de la section d'exploitation	1 330 046,00	958 265,00	958 265,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	173 000,00	152 000,00	152 000,00
28031	Frais d'études	691,00	6 494,00	6 494,00
28131	Bâtiments	3 410,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	160,00	6 355,00	6 355,00
28151	Installations complexes spécialisées	76 948,51	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 838,00	3 295,75	3 295,75
28154	Matériel industriel	0,00	1 141,55	1 141,55
28155	Outillage industriel	264,00	835,00	835,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	33 458,42	8 174,41	8 174,41
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	10 731,00	10 731,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	2 379,48	2 379,48
28173	Constructions (mise à disposition)	20 492,00	43 816,95	43 816,95
28175	Matériel et outillage technique (mad)	30 712,03	63 690,06	63 690,06
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	2 196,00	2 196,00
28181	Installations générales, agencements	102,00	102,00	102,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 081,00	2 081,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	456,80	456,80
28184	Mobilier	227,04	170,00	170,00
28188	Autres	2 697,00	81,00	81,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 503 046,00	1 110 265,00	1 110 265,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	0,00	200 000,00	200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 703 046,00	1 310 265,00	1 310 265,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 033 966,13	1 914 198,77	1 914 198,77

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 914 198,77
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 191 162,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 191 162,00									
100553400	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	12/06/2008		29/10/2009	125 000,00	F		0,000	0,776		A	X Echéance constante		A-1
1005534101	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2009		17/06/2010	125 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10390281	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	04/07/2012		04/07/2013	61 162,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
7496069	SA CAISSE EPARGNE DE PICARDIE	22/12/2008		25/04/2009	600 000,00	F		4,310	4,389		T	X Echéance constante		A-1
8173164	SA CAISSE EPARGNE DE PICARDIE	01/06/2012		25/09/2012	80 000,00	F		4,940	5,033		T	X Echéance constante		A-1
MON281369	SA La Banque Postale	31/10/2013		01/04/2014	200 000,00	F		3,560	3,609		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					15 829,00									

Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère - 21612 - Service des eaux - Régie - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					15 829,00									
1082053	AGENCE EAU SEINE NORMANDIE	02/01/2019		12/02/2020	15 829,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 206 991,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		645 702,11					57 509,90	23 818,92	0,00	4 169,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		645 702,11					57 509,90	23 818,92	0,00	4 169,89
100553400		0,00	A-1	16 666,67	1,75	F		0,776	8 333,34	0,00	0,00	0,00
1005534101		0,00	A-1	25 000,04	2,50	F		0,000	8 333,33	0,00	0,00	0,00
10390281		0,00	A-1	24 464,77	5,50	F		0,000	4 077,47	0,00	0,00	0,00
7496069		0,00	A-1	433 342,51	17,00	F		4,389	17 336,19	18 399,37	0,00	3 287,14
8173164		0,00	A-1	36 324,10	5,42	F		5,033	5 896,26	1 686,30	0,00	25,05
MON281369		0,00	A-1	109 904,02	7,00	F		3,609	13 533,31	3 733,25	0,00	857,70
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		13 718,46					1 055,27	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		13 718,46					1 055,27	0,00	0,00	0,00
1082053		0,00	A-1	13 718,46	12,08	F		0,000	1 055,27	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		659 420,57					58 565,17	23 818,92	0,00	4 169,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	659 420,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	16-12-2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	01/01/2000
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	2033 Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	2051 Concessions et droits similaires	2	01/01/2000
L	208 Autres immobilisations incorporelles	10	01/01/2000
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	10	01/01/2000
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	01/01/2000
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	01/01/2000
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	40	01/01/2000
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	60	01/01/2000
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	60	01/01/2000
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	15	01/01/2000
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	15	01/01/2000
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	01/01/2000
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	15	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	01/01/2000
L	2154 Matériel industriel	5	01/01/2000
L	2155 Outillage industriel	5	01/01/2000
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	15	01/01/2000
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	15	01/01/2000
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	15	01/01/2000
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	15	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	6	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	10	01/01/2000
L	2184 Mobilier	10	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000
L	22* Immobilisations reçues en affectation	15	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		72 767,27	72 767,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		58 565,27	58 565,27
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	57 510,00	57 510,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	1 055,27	1 055,27
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 202,00	14 202,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	14 202,00	14 202,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	72 767,27	191 358,54	178 168,73	442 294,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 110 265,00	III 1 110 265,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 110 265,00	1 110 265,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 494,00	6 494,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 355,00	6 355,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 295,75	3 295,75
28154	Matériel industriel	1 141,55	1 141,55
28155	Outillage industriel	835,00	835,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 174,41	8 174,41
28157	Aménagement matériel industriel	10 731,00	10 731,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	2 379,48	2 379,48
28173	Constructions (mise à disposition)	43 816,95	43 816,95
28175	Matériel et outillage technique (mad)	63 690,06	63 690,06
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 196,00	2 196,00
28181	Installations générales, agencements	102,00	102,00
28182	Matériel de transport	2 081,00	2 081,00
28183	Matériel de bureau et informatique	456,80	456,80
28184	Mobilier	170,00	170,00
28188	Autres	81,00	81,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	958 265,00	958 265,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 110 265,00	0,00	0,00	369 527,27	1 479 792,27

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	442 294,54
Ressources propres disponibles	IV	1 479 792,27
Solde	V = IV – II (6)	1 037 497,73

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	3 214 799,97
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	500,00
6237	Publications	500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	11 200,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 000,00
6231	Annonces et insertions	300,00
618	Divers	11 250,00
6066	Carburants	5 000,00
6156	Maintenance	51 100,00
611	Sous-traitance générale	325 500,00
6226	Honoraires	100,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	140 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00
63512	Taxes foncières	400,00
6135	Locations mobilières	5 000,00
61551	Matériel roulant	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 622 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	30 000,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00
617	Etudes et recherches	5 049,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	155 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	155 000,00
014	Atténuations de produits	727 000,00
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	577 000,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	150 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	23 856,81
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 119,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-262,30
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,11
67	Charges exceptionnelles	40 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		4 160 656,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections	152 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	152 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	958 265,00
Total des dépenses d'ordre		1 110 265,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		5 270 921,78

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 980 000,00
70118	Autres ventes d'eau	19 600,00
704	Travaux	24 250,00
7068	Autres prestations de services	49 900,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	294 850,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 289 600,00
7064	Locations de compteurs	231 050,00
70128	Autres taxes et redevances	101 650,00
7065	Produits des commiss ^o pour recouvrement de la redevance d'assain	34 400,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	110 900,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	823 800,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		3 980 000,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections	14 202,00
777	Quote-part des subvent ^o d'inv. virées au résultat de l'exercice	14 202,00
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		14 202,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		3 994 202,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Eau (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	201 551,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	90 512,73
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 167 820,81
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 943,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 521 828,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections	14 202,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		214 202,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		1 736 030,04

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	234 406,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	369 527,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		603 933,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections	152 000,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	958 265,00
Total des recettes d'ordre		1 310 265,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 914 198,77

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Président
A Charmes, le 04/04/2022

Le Président,

Dominique IGNASZAK




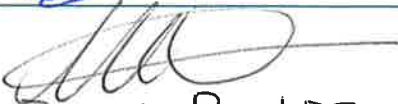



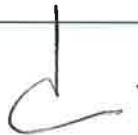





Nombre de membres en exercice : 84
 Nombre de membres présents : 56
 Mandats de procuration 14
 Nombre de suffrages exprimés : 70
 VOTES : Pour 70
 Contre : 0
 Abstentions : 0
 Date de convocation : 28/03/2022

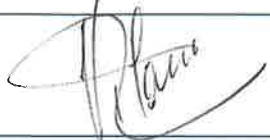





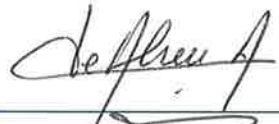





Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en session ordinaire.

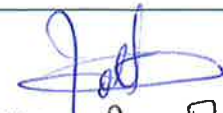
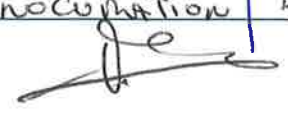
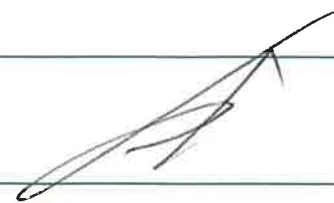

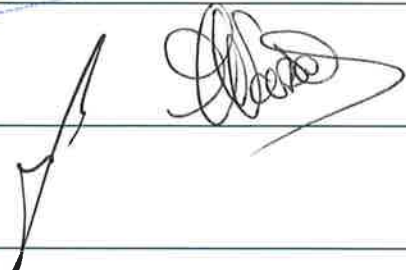



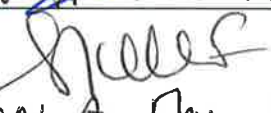
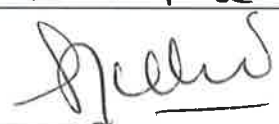
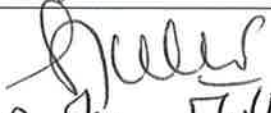

Les membres du Conseil Communautaire suivants ont signé le budget :




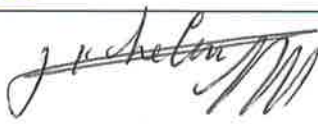



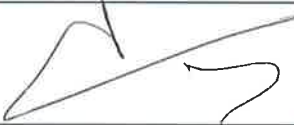

ABBECOURT	M. PARIS René	
	M. TRICOTTEUX Pascal	
ACHERY	M. LEGARD Marc	
	M. GOSSET Fabrice	
AMIGNY-ROUY	M. DUHENYOY Joël	
	M. DERING Michaël	
ANDELAIN	Mme MARLIERE Julie	
	M. CARLIER Daniel	
ANGUILCOURT LE SART	M. LEMIRE Bernard	Procuration de ALLANT
	M. BAYARD Jean-Marie	
AUTREVILLE	M. BABILOTTE Michel	
	M. MAILLARD Jean-Luc	
BEAUMONT EN BEINE	M. GAMBART Christian	
	M. HAUW Jean-Pierre	
BEAUTOR	M. GOARIN Jackie	
BEAUTOR	Mme SKOCZ Joëlle	

BEAUTOR	M. GRADELET Bruno	
BERTAUCOURT EPOURDON	M. MARTEAU Philippe	
	M. MOREAU Henri-Michel	
BETHANCOURT EN VAUX	M. GONCALVES Philippe	 Procuration A M. IGNASZAK
	Mme REYNAERT Marie-Christine	
BICHANCOURT	M. DEDUN Patrick	 
	Mme WATTGEN Sandra	
BRIE	M. GUILLAUCOURT Jack	
	Mme NAEL Chantal	
CAILLOUEL CREPIGNY	M. ALBARIC Alain	
	M. TURQUIN Philippe	
CAUMONT	M. LEWANDOWSKI Sylvain	
	M. LABOUE Patrick	
CHARMES	M. COCU Bruno	
CHARMES	Mme RATH Sokun Méaly	
CHAUNY	M. LIEVIN Emmanuel	
CHAUNY	Mme GUFFROY Josiane	
CHAUNY	M. HEREDIA Francis	
CHAUNY	Mme AGATI Sylvia	
CHAUNY	M. IGNASZAK Dominique	
CHAUNY	Mme LETRILLARD Catherine	 Procuration A M. GUFFROY
CHAUNY	M. LIRUSSI Mario	 Procuration A M. IGNASZAK

CHAUNY	Mme GREHAN Maryse	
CHAUNY	M. VALLERAND Yves	 Procuration A R LÉFÈVRE
CHAUNY	Mme LEFÈVRE Catherine	
CHAUNY	M. TELATYNSKI David	
CHAUNY	M. DELFORGE Alban	
CHAUNY	Mme OCTOBON Stéphanie	
CHAUNY	M. BEURAIN José	
COMMENCHON	M. SHNITZER Alain	
	M. COQUISART Arnaud	
CONDREN	M. DUFOUR Jean-Paul	
	Mme MORELLE Martine	
COURBES	Mme LAVAL Monique	
	M. DIEPENDAELE Arnaud	
DANIZY	M. DESCHUTTER Gérard	
	Mme HANOCQ Lilliane	
DEUILLET	M. MAHU Bernard	
	M. GRARDEL Alain	
FOURRAIN	M. LEJEUNE Christophe	
	M. TUTIN Cédric	
FRESSANCOURT	M. DEGOUY Michel	
	M. PICHELIN Alain	
FRIERES FAILLOUEL	M. LAW DE LAURISTON Charles Edouard	
	M. EMERY Hervé	
GIVRY	Mme DESGARDINS-PODEVIN Nadine	
	M. PESTEL Joël	

LA FERRE	Mme VILAIN Marie-Noëlle	
LA FERRE	M. THUET Maurice	
LA FERRE	M. BOULANGER Michel	
LA NEUVILLE EN BEINE	M. CHOMBART Jean-Marie	
	Mme HABASQUE Aline	
LIEZ	M. MANGIN Serge	
	M. CARTON Maryline	
MANICAMP	M. DEGONVILLE LUC	
	M. GAILLET Fabrice	
MAREST DAMPCOURT	Mme HOUZE Sabine	
	M. BELTON David	
MAYOT	Mme BLANCHARD Béatrice	
	M. LEBARBIER Stéphane	
MENNESSIS	M. DE ABREU Antoine	
	Mme FLOQUET-PODRAS Annie	
MONCEAU LES LEUPS	M. PIERRONT Jean-Jacques	 Préservation et M. IGNASZAK
	M. OTT Pierre	
NEUFLIEUX	M. FREMAUX Bruno	
	M. BERTRAND Grégory	
OGNES	Mme GOETZ Patricia	
	M. CAVILLON Stéphane	
PIERREMANDE	Mme TYBERGHEIN Dominique	
	M. HENNINOT Patrice	
QUIERZY	M. GERVAIS Jérôme	
	M. DUFRESNE Daniel	
ROGECOURT	Mme ALLART Nicole	
	M. ZANGARE Jean-Pierre	
SAINT-GOBAIN	M. MATHIEU Frédéric	

SAINT-GOBAIN	Mme BLIAUX Fabienne	 Procuration A M. MATHIEU
SAINT NICOLAS AUX BOIS	M. DEBONNE Jean-Claude	
	M. LEFEVRE Dominique	
SERVAIS	M. DEMONT Pascal	
	M. DOMISSY Bernard	
SINCENY	M. PEZET Bernard	
SINCENY	Mme VASSET Annie	
TERGNIER	M. CARREAU Michel	
TERGNIER	Mme GOETZ Anne-Laure	
TERGNIER	M. GALL Aurélien	Procuration A M. CARREAU
TERGNIER	Mme RAGEL Sylvie	
TERGNIER	M. QUINA Olivier	 Procuration A M. GLADIEUX
TERGNIER	Mme MUNOZ Natacha	Procuration A M. RAGEL
TERGNIER	M. VIEVILLE Loïc	 Procuration A M. MULLER
TERGNIER	Mme MULLER Stéphanie	
TERGNIER	M. BIANCHINI Fortunato	 Procuration A M. MULLER
TERGNIER	Mme GLADIEUX Maryse	
TERGNIER	M. ZARAA Abdelouahab	Procuration A M. CARREAU

TERGNIER	Mme GALL-BERDAL Mélanie	 Procuration A Mme GLADIEUX
TERGNIER	M. HAURIEZ Jean-Eric	Procuration  A Mme RAGEL
TERGNIER	M. BRONCHAIN Bernard	
TERGNIER	Mme PICHELIN Marlène	
TERGNIER	M. LAMOTTE Alain	
TRAVECY	M. PENE Laurent	
	Mme VAN ASSEL Florence	
UGNY LE GAY	Mme LELONG Sylvie	
	Mme FEROT Patricia	
VERSIGNY	M. VANACKER Bernard	
	Mme EVRARD Jessica	
VILLEQUIER AUMONT	M. CHALA Loïc	
	Mme CSERNAK Laëtitia	
VIRY NOUREUIL	M. FAREZ Jean	
VIRY NOUREUIL	Mme FELBACQ Françoise	

Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2022
et de l'affichage, le 06/04/2022.
A CHAUNY, le 06/04/2022

Le Président

Dominique IGNASZAK

